

bon que Lyon soit connu tel qu'il est aujourd'hui, pour que les bons citoyens se réjouissent, en voyant combien on peut attendre d'une administration sage, qui ne précipite pas sa marche. »

Le ministre parle au préfet de ses successeurs, parce que, en effet, au moment où la statistique fut livrée à l'impression, Verninac était déjà nommé plénipotentiaire en Helvétie. On peut croire que sa pleine puissance ne fut pas étrangère à l'organisation de la république du Valais ; il resta peu d'années à Berne, et depuis lors ne remplit plus aucune fonction publique. La Suisse fit à Verninac des remerciements plus utiles que séduisants, et qui donnèrent lieu à un procès (1807-1810). C'est là peut-être la cause pour laquelle Verninac fut éloigné de la carrière diplomatique.

Comme beaucoup d'autres qui oublièrent trop aisément leurs actes et leurs paroles, Verninac avait bien pu payer son tribut aux circonstances politiques, dans les violents orages de la révolution ; mais il n'a laissé à Lyon que le souvenir d'un bon administrateur, d'un homme aimable, spirituel et bon, enfin d'un protecteur des sciences, des lettres et des arts.

Il mourut le 1^{er} juin 1822, à Manste, près d'Angoulême, et, peu de temps encore avant cette époque, ne cessait de parler de Lyon et de ses habitants avec le plus vif intérêt (1).

On peut utilement joindre à l'opuscule de Verninac l'*Instruction sur les nouvelles mesures à l'usage du département du Rhône, rédigée par la commission des poids et mesures établie à Lyon*. Cette instruction fut publiée par ordre du citoyen

(1) Cette notice est presque entièrement extraite d'un opuscule de M. J.-B. Dumas, *l'Eloge historique de Raymond Verninac, préfet du département du Rhône*, prononcé le 29 mai 1826, dans la séance publique de l'Académie de Lyon. *Ibid.*, Barret, 1826, in-8^o de 45 pages. — *Archives du Rhône*, tom. IV. — Rabbe, *Biogr. art.* VERNINAC.